

Serres Castet

JOURNAL MUNICIPAL

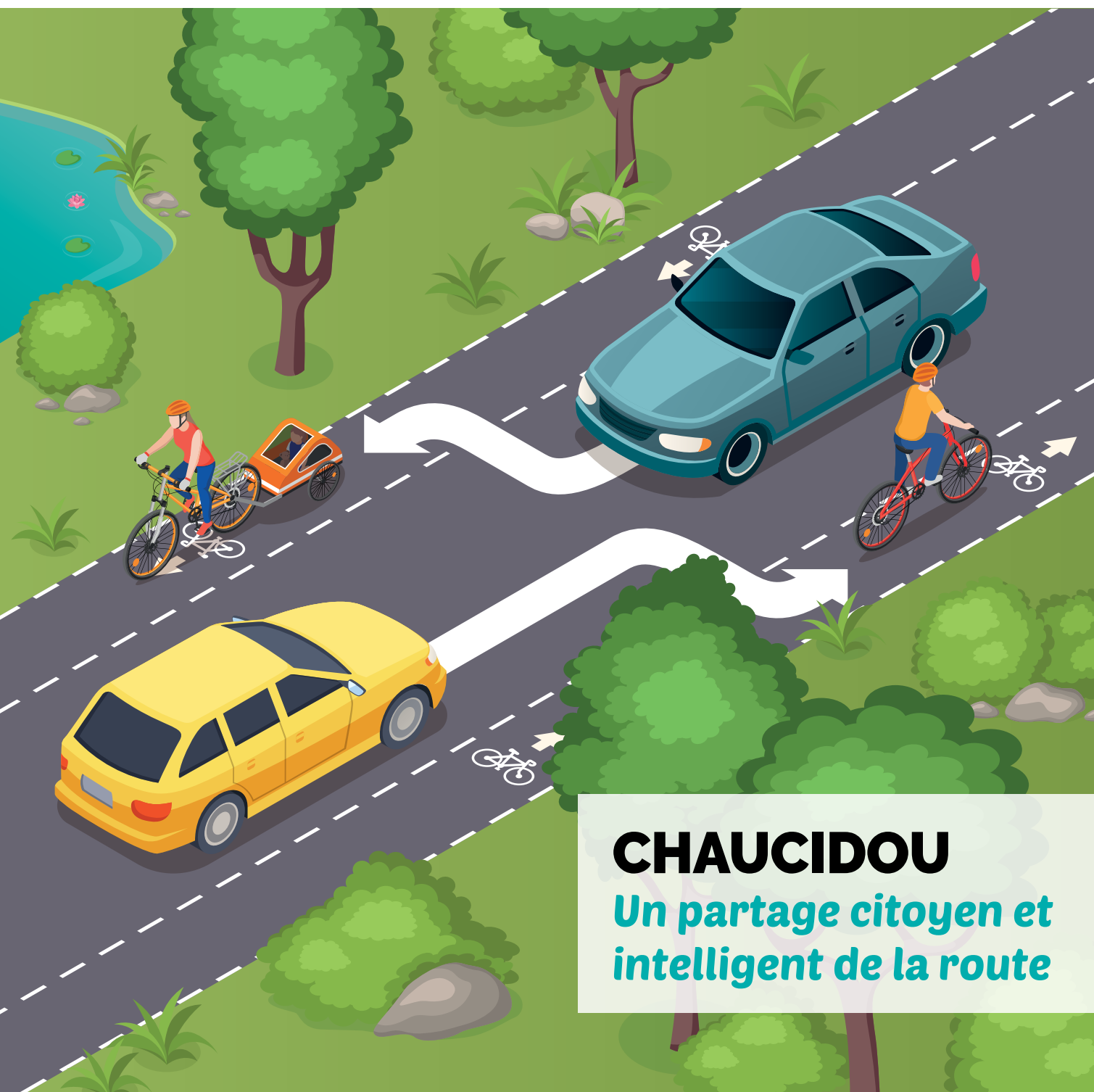
Juin
2023

39



SERRES-CASTET

serres-castet.fr



CHAUCIDOU

Un partage citoyen et
intelligent de la route

66 Édito

À la lecture de ce nouveau journal municipal et de l'agenda de cet été, vous pourrez constater que notre village est toujours aussi animé ; je vous encourage vivement à participer à toutes ces manifestations sportives, culturelles, festives et de loisir, organisées par la municipalité et nos associations

Ce sont autant d'occasions pour mieux se connaître et créer du lien social entre tous nos habitants.

Vous lirez aussi que notre commune s'engage pour favoriser la pratique du vélo : nous sommes persuadés que ces déplacements « doux » vont se développer dans les années à venir, que ce soit

pour le loisir, faire ses courses ou se rendre à son travail. Le schéma directeur cyclable élaboré permettra aux cyclistes d'utiliser un réseau d'itinéraires adaptés et sécurisés. Lorsque des pistes ou bandes cyclables ne pourront pas être réalisées, les « chaudières » pourront permettre un meilleur partage de la voie avec les véhicules motorisés

Le dossier principal de ce journal est consacré à la présentation synthétique de notre budget communal, tant en fonctionnement qu'en investissement.

La hausse des prix des carburants, de l'électricité, du gaz et des matières premières nous impacte fortement : plus que jamais une gestion rigoureuse du budget, s'impose et les agents comme les élus ont pour consigne de réaliser des économies afin que notre commune conserve sa bonne santé financière

Par exemple l'éclairage public, qui représente 33% des dépenses d'électricité, sera réduit. Nos rues sont peu fréquentées par des piétons au-delà de 22H, d'où la coupure de l'éclairage public prévue de 22H à 6H30 du matin.

Il sera mis hors-service de mi-juin

à mi-août au regard du calendrier solaire. Cela permet également de réduire notre impact sur l'environnement.

C'est à ce prix que nous allons limiter les conséquences de l'inflation sur notre budget et que nous pourrions toujours financer de nombreux investissements avec notamment cette année des travaux de voirie, le projet de la place des 4 saisons, la rénovation énergétique du groupe scolaire et l'extension du restaurant scolaire. L'ensemble du Conseil Municipal continue de mener les actions et les projets pour garantir le meilleur avenir pour nous tous

Je formule le vœu d'un bel été avec le plaisir d'échanger et de partager de bons moments entre nous tous.

Votre Maire
Jean-Yves COURRÈGES



HOMMAGE À PASCAL LOUYS



Elu au conseil municipal depuis les élections de mars 2020, Pascal Louys est décédé le 4 mai des suites d'une maladie. Il aurait fêté son 50e anniversaire le 30 juin. Pascal Louys était également conseiller communautaire à la Communauté de Communes des Luys en Béarn. Très engagé dans la politique (pour La République en marche), il était suppléant du Député Jean-Paul Mattei lors du premier mandat de celui-ci. En rentrant au Conseil Municipal de Serres-Castet, il avait décidé de s'engager dans la politique plus locale, au service de son village. Nous avons une pensée pour sa famille en ce moment douloureux.

Anne-Marie FIRMINO et Christian LIBEN-CANAU prennent leur retraite

Anne-Marie Firmino a commencé sa carrière à la mairie le 6 juillet 1992 avec un contrat emploi solidarité. Elle a ensuite intégré les services techniques pour travailler au groupe scolaire comme agent d'entretien. Elle n'a laissé que d'excellents souvenirs aux enseignants, enfants et élus de la commune. Quant à Christian Liben Candau, il est entré aux services techniques de Serres-Castet en 2005. Le samedi matin, c'est Christian qui gérait le marché hebdomadaire en qualité de placier : il était très apprécié des commerçants !

À l'occasion d'une sympathique réception le 3 mars, Monsieur Le Maire, les membres du conseil municipal et le personnel de la mairie ont tenu à les remercier pour avoir assuré leurs rôles et leurs missions avec compétence et sérieux, au service des élus et des habitants durant toutes ces années.

Bonne retraite à eux avec beaucoup de bonheur et de moments riches.



330 AÎNÉS PRÉSENTS POUR LE TRADITIONNEL REPAS DE CONVIVIALITÉ

L'ambiance était au rendez-vous ce samedi 11 mars 2023 à la salle du Trinquet ! 330 aînés ont répondu présents à l'invitation de Monsieur le Maire et des membres du Centre Communal d'Action Sociale.

Ce traditionnel repas des aînés a débuté à 12h30 par un bref discours de Jean-Yves Courrèges, Maire de la Commune, et Geneviève Bergé, Conseillère Départementale élue à la Commission « Solidarités humaines ».

Le groupe « Noémie & Friends » a animé ce repas au rythme de musiques françaises et internationales. Nous remercions les aînés, les membres du Conseil municipal et du CCAS pour ce bon moment festif.



LES FEMMES À L'HONNEUR

La commission « Histoires de femmes » du centre social Alexis Peyret et la Municipalité ont organisé plusieurs animations dans le cadre de la Journée internationale de la femme.

Le mercredi 8 mars, la compagnie « Les pieds dans l'eau » a joué sa pièce de théâtre « Mémoire de fille ».

Le jeudi 9 mars, le centre social a proposé « Voix de femmes » : quelques extraits de discours qui ont marqué l'histoire, de chansons, de récits de femmes serroises.

Le mardi 14 mars, c'est le film « Simone, le voyage du siècle » qui a été projeté dans la salle du théâtre Alexis Peyret.

Les vendredi 17 et samedi 18 mars, une collecte de produits d'hygiène féminine a été organisée : ces produits ont été redistribués dans l'agglomération paloise.

Durant toute la semaine, des œuvres de l'artiste paloise Fatima Rhioui étaient exposées. L'artiste avait sélectionné 10 toiles sur le thème de la femme.



LA NUIT SOUS UN AUTRE JOUR

La Communauté de Communes des Luys en Béarn s'engage dans une démarche d'économie d'énergie en procédant à l'optimisation de son éclairage public, la nuit, dans certaines communes pilotes comme Serres-Castet.

Pour accompagner cette initiative, le Pays de Béarn a proposé aux habitants du territoire de voir la nuit sous un autre jour au travers de la projection du film « Où sont passées les lucioles? » de Corentin Kimenau et d'une animation astronomie de l'association FRÈNE!

Le rendez-vous était donné à la salle du Belvédère le samedi 20 mai 2023 à partir de 20 h 30. Le temps d'une soirée, les intéressés se sont interrogés sur cette biodiversité nocturne fascinante et ont mis le nez dans les étoiles...

C'était aussi l'occasion de parler de la pollution lumineuse et de se questionner sur l'importance de préserver la nuit sur notre territoire.



UNE REMISE À NIVEAU STUDIEUSE POUR NOS SÉNIORS SUR LES NOUVEAUX DANGERS DE LA ROUTE

L'Association de Prévention Routière a organisé, ce lundi 3 avril 2023, une session de remise à niveau sur les nouveautés du Code de la route pour les séniors. À l'ordre du jour: les causes principales des accidents les concernant, un rappel sur les signalisations, les nouveaux dangers de la route... Cet atelier, gratuitement proposé à nos séniors, a été financé par le Centre Communal d'Action Sociale de Serres-Castet. Une collation a été offerte par le Club des Aînés de Serres-Castet à la fin de cet atelier.



COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Lundi 8 mai 2023, Serres-Castet célébrait le 78^e anniversaire de la victoire de 1945. Pour cet hommage aux soldats morts pour la France, le rendez-vous était donné devant le monument aux morts, place de la mairie. Les personnalités officielles étaient présentes, en compagnie des élus du Conseil Municipal des Enfants.



1^{ÈRE} ÉDITION DU « MOIS DU SON »

En avril, les bibliothèques de Serres-Castet, Montardon et Sauvagnon se sont associées pour vous proposer de nombreuses animations pour la 1^{ère} édition du « Mois du Son ». Le thème retenu était « Nature sonore » : un renvoi à notre environnement et à ces multiples paysages...

Au programme : ateliers, conférences, expositions, jeux, spectacles...

« Ouïe chef », un spectacle d'éveil à l'écoute sonore et de sensibilisation aux risques auditifs, a été joué pour les enfants et leurs parents le jeudi 13 avril au théâtre Alexis Peyret

Une animation sonore « Les oiseaux par le chant » a également été organisée en pleine nature afin d'écouter et d'étudier les chants d'oiseaux sur les berges du Luy, commentée par Yves Charlot ornithologue amateur, le samedi 15 avril à 9h.



PETITS FORMATS, MAIS GRANDE QUALITÉ

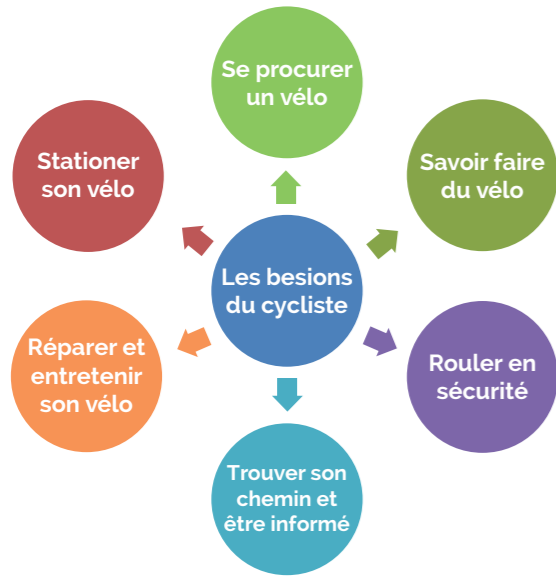
Plus de 600 personnes ont fait le déplacement au Belvédère pour admirer les 253 œuvres de petits formats exposées par 39 artistes. Organisée par la commission culture de la Commune présidée par Jocelyne Robesson et par l'Association Vie et Culture, la 16^e édition du salon d'art du petit format s'est déroulée du samedi 29 avril au lundi 1^{er} mai 2023.

Depuis deux ans, ce salon ne concerne plus uniquement des tableaux de peinture. Il s'ouvre aujourd'hui à d'autres types de créations telles que des sculptures, des photographies, mais toujours dans l'esprit du « petit format ». D'ailleurs, ce salon ne s'appelle plus « le salon du petit tableau » mais « le salon d'art du petit format ». La qualité est toujours au rendez-vous, et pour cause: pour exposer à Serres-Castet, il faut d'abord passer les critères de sélection de l'équipe organisatrice!

Le lundi 1^{er} mai, 35 enfants et 9 adultes ont participé au traditionnel concours de dessins organisé par l'Association des Parents d'Élèves avec la participation de la mairie et l'Association Vie et Culture. Cette année, le thème du concours était la nature. Ils ont laissé libre cours à leur imagination pour séduire un jury composé des peintres Anne-Marie Dartau et Pierre-Jean Gaby. Ces deux artistes, qui exposaient au salon du petit tableau, ont eu la lourde charge de départager les meilleurs dessinateurs dans chaque catégorie d'âge. Les dessins et peintures seront exposés au centre Alexis Peyret du 15 mai au 15 juin.



UN SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE FINALISÉ



Qu'est-ce qu'un « schéma directeur cyclable » ?

- Un réseau d'itinéraires adaptés, continus, sécurisés et orientés pour les pendulaires
- Un meilleur partage de la voirie
- Avec pour objectif de desservir les principaux pôles du territoire

Même si des aménagements cyclables existent déjà sur notre Commune, il était nécessaire d'avoir une réflexion globale afin de favoriser la pratique du vélo.

Serres-Castet a décidé de répondre à l'appel à projet du conseil départemental pour la réalisation d'un schéma directeur cyclable.

La Commune a fédéré les municipalités de Montardon, Sauvagnon et Navailles-Angos pour répondre ensemble et permettre ainsi les continuités d'aménagements. Serres-Castet porte administrativement et financièrement la démarche: elle percevra une subvention de 50 % du conseil départemental et chacune des 4 communes contribuera à proportion du nombre d'habitants.

Les cabinets AJBD et SETMO ont été retenus dans le cadre de l'appel d'offres et nous ont accompagnés tout au long de l'année 2022 avec de nombreuses réunions des communes concernées, mais aussi avec la participation du conseil départemental, de la Communauté de Communes des Luys den Béarn et du Syndicat Pau Béarn Mobilité.

Une phase de concertation avec les habitants s'est tenue pendant l'été 2022. Les habitants de Serres-Castet et Montardon ont pu participer à un atelier commun le 15 juin à Serres-Castet: l'occasion pour chacun de travailler sur les points durs pour les vélos, repérés sur la commune.

Nous avons pu réaliser un diagnostic de l'existant :

- Identifier les pôles générateurs de déplacements (écoles, sports, entreprises, commerces...)
- Identifier les flux domicile/travail des actifs (la majorité des déplacements sont inférieurs à 10 km)
- Identifier le trafic sur les différents axes routiers (comptages de tous types de véhicules)
- Identifier la pratique actuelle du vélo (comptage uniquement des vélos)
- Identifier le réseau cyclable actuel (un réseau cyclable peu concurrent par rapport au réseau routier)

Suite aux différentes concertations avec les entreprises, les collectivités et nos administrés, le maillage de notre territoire par des aménagements cyclables adaptés qui permettent une continuité de la pratique à vélo en sécurité est ressorti comme dossier prioritaire. Ainsi, l'aménagement qui se prête le mieux à notre territoire (en fonction du flux de véhicules et de la largeur de voirie) est majoritairement le « chaucidou » : CHAUssée à Circulation DOUce.

Lorsque cela sera plus adapté, les pistes cyclables seront installées.

Comment utiliser le chaucidou ?



Le chaucidou comprend 3 voies :
 1. voie centrale pour les véhicules
 2. voies extérieures cyclables pour les vélos



Lorsqu'un véhicule arrive en sens inverse, les deux véhicules peuvent se décaler sur les voies extérieures cyclables afin de poursuivre leurs routes.

Quelques exemples de « chaucidou » sur notre territoire

Ces aménagements vont progressivement voir le jour sur les 4 communes.

Le chemin Morlanné (partagé avec la commune de Sauvagnon) et le chemin des Lanots (partagé avec Montardon) sont également adaptés en « chaucidou » en 2023.

AMENAGEMENT DE LA RUE DU PONT-LONG ET DU CHEMIN DE DEVEZES

La couche de roulement de la rue du Pont-Long et du chemin de Devèzes au niveau du Crédit Agricole s'est fortement dégradée au fil des années, notamment depuis le renouvellement des réseaux d'adduction d'eau potable et la mise en souterrain des réseaux électriques, de télécommunication et d'éclairage public.

Conformément aux préconisations du schéma cyclable retenu sur la commune, une chaussée à voie centrale banalisée ou chaucidou sera matérialisée, offrant un espace pour les cyclistes. Un trottoir de 1,80 m à 2 m de largeur sera proposé sur la totalité et l'arrêt de bus « chemin de Devèzes » sera accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). Ces travaux conséquents doivent démarrer début septembre 2023 et se terminer en 2024.

Pour prendre connaissance du détail de ces 1300 m de voie aménagée, n'hésitez pas à contacter la mairie.



CHANGEONS NOS HABITUDES

Cela va nous demander un peu de changement dans nos habitudes de conduite...

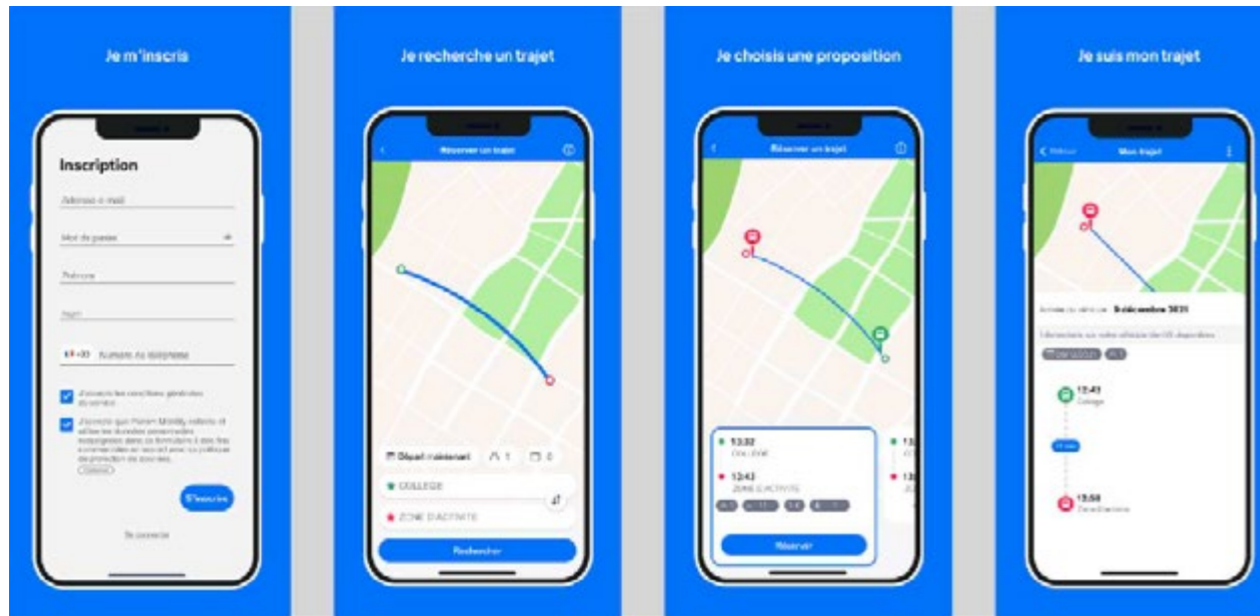
Dans les nombreux territoires qui ont choisi le « chaucidou », la population s'est très vite adaptée!

Pour des informations complémentaires, des explications et des vidéos seront publiées sur nos réseaux (site internet, page Facebook, compte Instagram, journaux et bulletins municipaux) pour vous tenir informé sur ces aménagements de « chaucidou ».



FLEXILIS S'ADAPTE

Il sera toujours possible de réserver son transport à la demande par téléphone, mais une nouvelle application permettra dès le 10 juillet de réserver son trajet en instantané 24h/24 et 7j/7.



DU COVOITURAGE GRATUIT

La plateforme Modalis a développé un système de covoiturage gratuit à l'échelle de la région, avec 2 options :

- Trajets « classiques » sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine et au-delà
- Trajets relatifs à des « lignes de covoiturage » avec des points d'arrêts définis

Retrouvez toutes les informations complémentaires sur : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/modalis>



DU NOUVEAU POUR LES LIGNES DE BUS SUR SERRES-CASTET

Dès le 10 juillet :

La ligne 17 desservira Serres-Castet à l'aéroport de 6h30 à 22h30 avec 32 à 40 voyages par jour (adaptés sur les horaires des avions)

La ligne 10 desservira le trajet habituel du rond-point de la Communauté de Communes des Luys en Béarn jusqu'à la place des 4 saisons (avec des voyages essentiellement matin et soir). Ce trajet sera prolongé jusqu'à la commune de Sauvagnon.

La ligne 6 demeure avec un trajet identique.



LE RENOUVEAU DE LA GARE ROUTIÈRE

En 2022, un parking a été aménagé par un mélange terre-pierre au niveau de la gare routière, proposant une soixantaine de places de stationnement.

Cette technique écologique stabilise les sols tout en limitant la perméabilisation des surfaces et en permettant la croissance de l'herbe.

Lors des grandes manifestations sportives au stade Henri Marracq ou festives au parc Liben, nous avons constaté que ces offres de stationnement étaient encore insuffisantes.

Nous avons profité du reboisement conséquent de la partie nord de ce parking pour aménager en 2023 un nouvel espace de stationnement végétalisé, offrant ainsi environ 120 places au niveau de la gare routière.

Ce reboisement a été créé pour bénéficier de l'ombre et de l'effet « évapotranspirant » des arbres.

Cette plantation, pensée comme un îlot de fraîcheur, permettra d'atténuer l'effet des probables canicules à venir.

Les 53 arbres plantés proviennent du dépressage d'une plantation plus ancienne au lac de Serres-Castet.

Ces travaux réalisés par les agents municipaux ont permis de donner une chance à des arbres sans avenir, tout en créant un nouvel espace rafraîchissant et un entretien nécessaire du bois aux abords du lac.

De plus, derrière cet espace arboré, une prairie fleurie a été semée.

Elle sera source d'alimentation pour les insectes pollinisateurs et embellira le cheminement le long du Luy.



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX CHEMIN DE PAU

L'alimentation en eau du domaine Bellevue, chemin de Pau, nécessitait un renforcement du réseau d'adduction d'eau potable sur près de 400 m.

En coordination avec ces travaux, le renouvellement des réseaux télécoms et électriques a été réalisé en souterrain, permettant de déposer 16 poteaux.

En ce qui concerne les travaux sur la basse tension, le Territoire Energie du département et ENEDIS ont apporté une aide financière de 80 %.



LES BONS GESTES DE COLLECTE DE DÉCHETS

« Quelles que soient les conditions (météorologiques ou sanitaires), les agents de collecte assurent quotidiennement le ramassage des déchets ménagers. Ainsi, les conteneurs des 53 000 foyers du territoire du SIECTOM du Nord-Est du Béarn sont collectés inexorablement, même lors des épisodes pluvieux voire tempétueux!

En pratique, chacun à notre niveau, nous pouvons aider ces agents à effectuer ce travail d'utilité publique, en présentant la veille au soir les conteneurs en bordure de voie principale, regroupés lorsque c'est possible, poignées orientées vers la route. Simple mais efficace. Pour faciliter l'identification de chaque bac, nous demandons aux usagers de mettre le numéro de leur maison sur le bac de collecte.

Mais le travail de ces agents ne s'arrête pas là. Ils sont aussi garants de la qualité du tri. Ils peuvent, par exemple, refuser de collecter votre bac si celui-ci ne respecte pas les consignes de tri.

Des déchets verts ou des emballages en verre jetés dans un conteneur d'ordures ménagères peuvent également faire l'objet de ce type de refus, tout comme des déchets laissés au pieds des conteneurs.



Les ambassadrices du tri complètent ce travail d'équipe en venant à la rencontre des habitants pour sensibiliser aux bons gestes de tri. L'objectif est de réduire nos déchets tant que possible, et à défaut les orienter vers les bonnes filières (recyclage, compostage et en dernier lieu incinération) pour qu'ils soient traités de manière adaptée pour réduire notre empreinte écologique. »

CRÉATION D'UN NOUVEAU SENTIER « BAYROU »



« Comme tous les ans ou presque, un nouveau sentier a été créé afin de relier un peu plus à pied ou bien en vtt tous les beaux panoramas de notre village.

Face aux Pyrénées, ce cheminement majestueux d'environ 1,5 km reliera le « haut de Serres » au chemin des Terriers en côtoyant de beaux sous-bois.

Ceci grâce à un vieux chemin rural endormi sous les ronciers, mais aussi grâce à la gentillesse des familles Bayrou et Degans, nous permettant d'utiliser les contours de leurs parcelles voisines.

Cette réalisation ouvre un peu plus la porte à nos « petites merveilles » de cheminements! »

Un travail d'équipe pour le « carré potager »

Vendredi 21 avril, 6 adolescents des « Ateliers Jeunes » et les élus du Conseil Municipal des Enfants se sont retrouvés au Centre Alexis Peyret.

Cette rencontre a eu lieu pour 2 raisons: tout d'abord, la remise des chèques aux adolescents qui ont travaillé toute la semaine durant les « Ateliers Jeunes ». Ensuite, l'inauguration du « carré potager » réalisé par les Ateliers Jeunes sur une parcelle de l'école élémentaire. Les enfants du CME avaient proposé l'idée d'un potager à l'école; les « ateliers jeunes » ont accepté et construit ce « carré potager ».

Un beau travail d'équipe!



CRÉATION D'UNE TYROLIENNE POUR NOS PETITS AVENTURIERS

Sur une idée du Conseil Municipal des Enfants, une tyrolienne a été installée parc Liben au cœur de la plaine des jeux. Les structures proposées jusqu'à présent étaient dédiées à des enfants plus jeunes ou plus âgés. Avec le parc de la laïcité, la commune est ainsi bien équipée!

PRÉVENTION : SE PROTÉGER DE LA MALADIE DE LYME

La maladie de Lyme est une infection due à une bactérie (microbe) transportée par une tique.

La tique peut transmettre la bactérie à l'homme au moment d'une piqûre. À savoir que la maladie de Lyme n'est pas contagieuse!

Elle ne se transmet pas par contact avec un animal porteur de tiques (oiseaux, chiens, chats), ni d'une personne à une autre...

Toutes les tiques ne sont pas infectées par la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

Avant et pendant une activité dans la nature:

- Pensez à vous couvrir les bras et les jambes avec des vêtements longs
- Évitez les broussailles, les fougères et les hautes herbes
- Prendre avec soi un tire-tique



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

AU CIMETIÈRE, LAISSONS LA VÉGÉTALISATION SPONTANÉE S'ÉPANOUIR AVEC MAÎTRISE...

Dans le cadre d'une gestion écologique des espaces publics, les allées du cimetière vont progressivement se ré-engazonner naturellement.

L'usage des produits phytosanitaires est désormais interdit par la loi. Des méthodes alternatives sont mises en place: ré-engazonnement naturel et fauches tardives.

La commune souhaite créer un cimetière paysager: regagner du terrain sur les surfaces artificialisées ou minéralisées est un moyen efficace de lutter contre le changement climatique et les îlots de chaleur.

Nous favorisons la biodiversité: la végétation spontanée est un refuge pour toute une faune utile. Les pollinisateurs et les insectes régulent les parasites des plantes qui fleurissent les tombes...

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR DETRUIRE LES NIDS DE FRELONS DE VOTRE JARDIN

Le frelon asiatique est présent sur le département depuis une dizaine d'années. Cette espèce invasive et nuisible est classée dans la liste des dangers sanitaires au regard de l'impact environnemental avéré sur la santé des abeilles.

Afin de participer à la lutte collective dont le frein principal est le coût de la destruction du nid, la municipalité met en place une aide financière pour les habitants de Serres-Castet: le montant de l'aide attribuée est de 50 % de la facture des sociétés affiliées présentée par le particulier. Le plafond de l'aide est fixé à 50 euros.

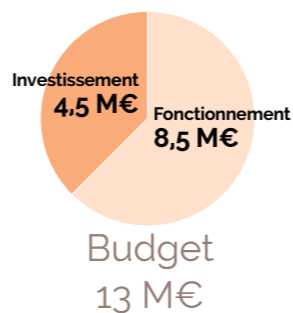
Vous pouvez consulter la liste des sociétés affiliées de désinsectisation des Pyrénées-Atlantiques sur le site internet de la Commune:

<https://www.serres-castet.fr/la-commune/environnement-dechets/especes-nuisibles>



POINT FINANCES

Une concrétisation des projets importants pour la commune sans augmenter les taux d'imposition.



ÉVOLUTION DES CHAPITRES FONCTIONNEMENTS DÉPENSES

- 68 - provisions :**
Budgetisé 2022 : 10 000 €
Réalisé 2022 : 9 239 €
Budget 2023 : 39 000 €
Évolution : +290 %
- 11 charges générales**
Budgetisé 2022 : 1 482 248 €
Réalisé 2022 : 1 436 073 €
Budget 2023 : 1 590 988 €
Évolution : +7,3 %
- 12 charges de personnel**
Budgetisé 2022 : 3 084 320 €
Réalisé 2022 : 3 032 793 €
Budget 2023 : 3 159 630 €
Évolution : +2,4 %
- 14 atténuations de produits**
Budgetisé 2022 : 80 000 €
Réalisé 2022 : 69 839 €
Budget 2023 : 75 000 €
Évolution : -6,3 %
- 65 autres charges de gestion**
Budgetisé 2022 : 371 289 €
Réalisé 2022 : 340 070 €
Budget 2023 : 396 076 €
Évolution : +6,7 %
- 67 charges exceptionnelles**
Budgetisé 2022 : 4 740 €
Réalisé 2022 : 393 €
Budget 2023 : 2 000 €
Évolution : -57,8 %
- 66 charges financières**
Budgetisé 2022 : 154 500 €
Réalisé 2022 : 142 779 €
Budget 2023 : 138 500 €
Évolution : -10,4 %

ÉVOLUTION DES CHAPITRES FONCTIONNEMENT RECETTES

- 70 produits des services**
Budgetisé 2022 : 365 000 €
Réalisé 2022 : 422 034 €
Budget 2023 : 383 503 €
Évolution : +5,1 %
- 73 impôts et taxes**
Budgetisé 2022 : 4 392 710 €
Réalisé 2022 : 4 451 974 €
Budget 2023 : 4 526 430 €
Évolution : +3,04 %
- 74 dotations et participations**
Budgetisé 2022 : 488 500 €
Réalisé 2022 : 527 958 €
Budget 2023 : 523 700 €
Évolution : +7,2 %
- 75 autres produits**
Budgetisé 2022 : 165 000 €
Réalisé 2022 : 200 128 €
Budget 2023 : 270 000 €
Évolution : +63,6 %
- 77 produits exceptionnels**
Budgetisé 2022 : 100 000 €
Réalisé 2022 : 119 473 €
Budget 2023 : 0 €
Évolution : +100 %

ÉTAT DE LA DETTE

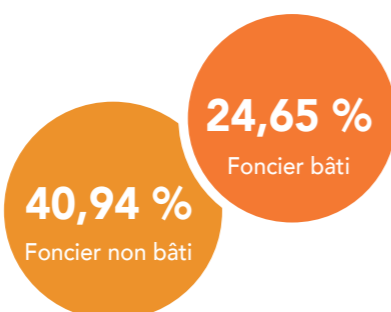
2023

Le taux d'endettement de la commune reste toujours bon avec un encours d'environ 3,5 millions d'euros (et une capacité de désendettement d'environ 5 ans).

Un nouvel emprunt est prévu sur le budget 2023 pour financer les travaux d'aménagement des commerces sur la place des 4 saisons.

TAUX D'IMPOSITION

2023

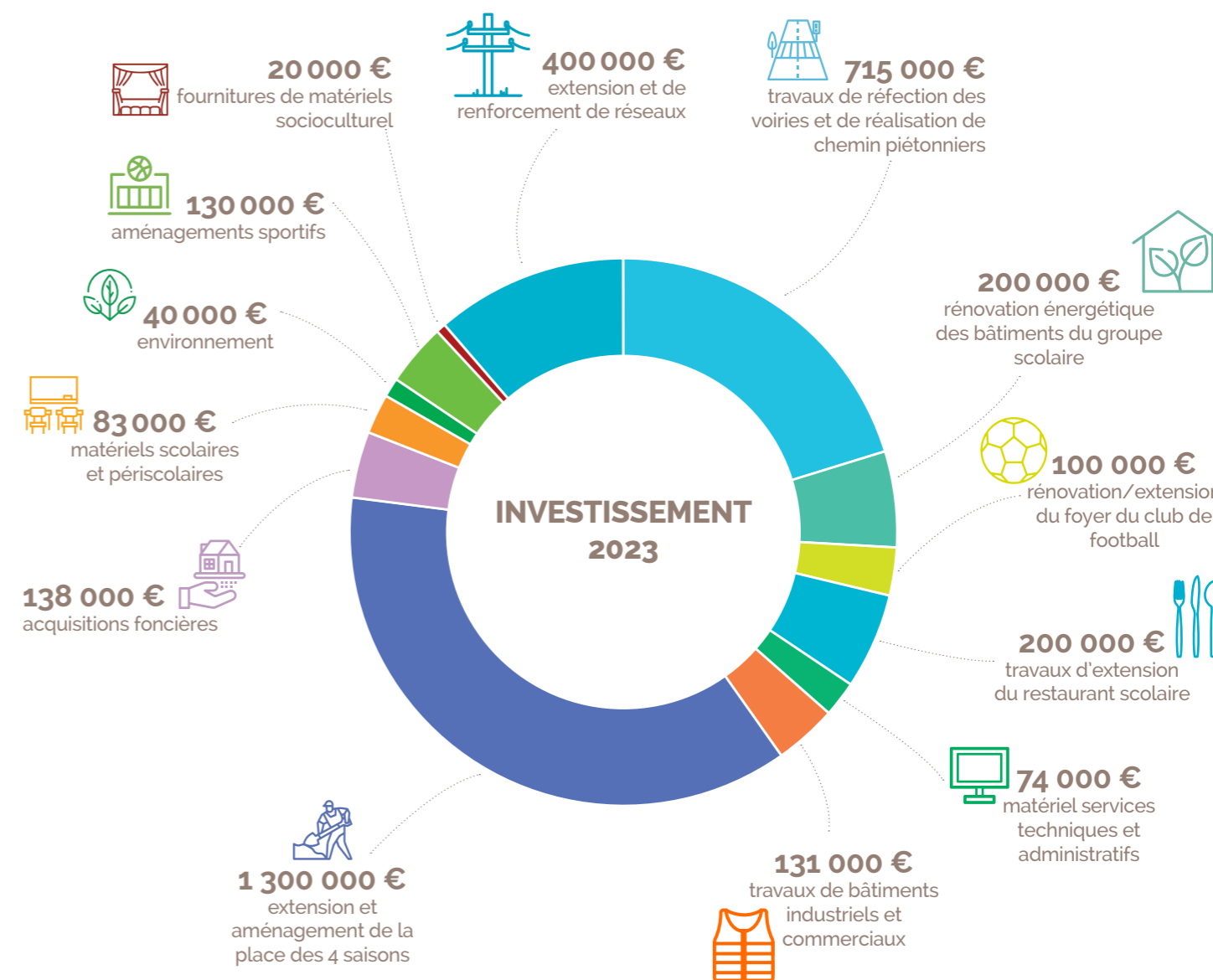


SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

2023



Dans le souci de continuer à soutenir les associations dont l'activité contribue à l'animation du village, une enveloppe de 49 450 € a été votée par le Conseil Municipal pour répondre aux demandes de subventions.



Dans l'optique de continuer les investissements et ainsi améliorer la qualité de vie des serrois. Ainsi sans augmentation des taux d'imposition, la commune met en œuvre toutes les stratégies pour obtenir des subventions auprès des partenaires institutionnels. Cette démarche est facilitée par la mise en œuvre depuis deux ans du programme « Petites Villes de Demain ».

Le 1er trimestre de chaque année est marqué par les opérations budgétaires et comptables. Ainsi, le 2 mars dernier, les Comptes de Gestion et les Comptes Administratifs ont été votés à l'unanimité avec en suivant la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires.

Les Budgets primitifs 2023 et le vote des taux d'imposition ont été présentés et validés par le Conseil Municipal le jeudi 30 mars 2023.

La présentation de Mme Martine Burguete fait apparaître la situation financière maîtrisée de la commune lui permettant de financer les nombreux projets d'investissement en cours.

Suite aux propositions de la commission finances et à la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire, le Conseil Municipal s'est prononcé, à l'unanimité, pour un maintien à l'identique des taux d'imposition communaux. Une revalorisation de 7% des bases fiscales prévue par l'Etat dans la loi de finances vont produire une hausse des impôts locaux payés par les contribuables.

Les dépenses générales sont prévues en augmentation (+ 7,3 %) pour faire face à une forte inflation. Les prévisions budgétaires pour les dépenses de personnel devraient être en légère hausse (+ 2,8 %).

M. le Maire et Mme Burguete tiennent à remercier l'ensemble des agents et des élus et pour leur gestion appliquée et responsable permettant la maîtrise de ces dépenses de fonctionnement.

Cette année, la commune adopte la nomenclature comptable M57 et se dote d'un règlement budgétaire et financier permettant de gérer la pluri annualité des dépenses d'investissement. Cette évolution est primordiale pour appréhender les importants projets que la municipalité souhaite mettre en œuvre.

2021-2023 : Odyssée des travaux du groupe scolaire

Rénovation et développement du patrimoine bâti de la commune, avec une prise en compte des composantes environnementales et des économies d'énergie, font partie des objectifs et des préoccupations de la Municipalité depuis des années (cf. BM janvier 2023). Le programme de travaux « volontariste » réalisé au groupe scolaire est une des preuves de cet engagement. Deux années scolaires complètes auront été nécessaires pour mener à bien ces travaux démarrés en juillet 2021. Cela peut paraître beaucoup. Pourtant, exécuter ces ouvrages uniquement pendant les mercredis et les vacances aurait été impossible sans une planification et une organisation rigoureuses. Une exigence indispensable pour tous : maître d'œuvre, artisans, services municipaux et bien évidemment les équipes pédagogiques. Dans un environnement sensible comme une école, la marge d'erreur est quasiment nulle. En effet, les locaux devant

être rendus opérationnels et sécurisés après chaque tranche de travaux (démontage et remontage toiture, isolation, plafond, électricité), l'évaluation des tâches, les temps d'intervention et la synchronisation des différents acteurs ont été de rigueur. Nous noterons par exemple les 11 opérations de « déménagements / réaménagements / grands nettoyages » qui ont été nécessaires pour suivre les différentes phases de travaux.

Les résultats sont au rendez-vous. Après quelques finitions cet été, enseignants et enfants vont reprendre pleine possession des équipements. Nous souhaitons que les usagers, petits et grands, apprécient les effets des modifications structurelles et les nouveaux aménagements.

Zoom

- Les trois bâtiments du groupe scolaire concernés : maternelle, élémentaire, restaurant scolaire
- 1228 m² de toiture intégralement refaits à la maternelle (toiture / isolation / aérations / création puits de lumière)
- 112 menuiseries aluminium « double vitrage » nouvelle génération posées sur l'ensemble des trois bâtiments (nouveaux profils avec soubassements de protection et augmentation surface lumière naturelle)
- Plafonds « fibralite » de la maternelle remplacés par des dalles de plafond blanches avec un éclairage « dalles LED » intégré.
- Changement et mise aux normes des commandes électriques
- Stores intérieurs et extérieurs changés à la maternelle et à l'élémentaire



Actions complémentaires maternelle :

- Rénovation du hall d'entrée
- Aménagement et mise en sécurité du local de rangement des jeux et matériels pédagogiques
- Travaux de peinture



Coût global du projet : 1.100.000,00 €

Etat : 313.500,00 €
(DSIL - contribution à la relance effective de l'économie)

Commune : 611.500,00 €

Département : 175.000,00 €
(appel à projet « développement durable »)



LE RETOUR DU CARNAVAL DES ÉCOLES



C'était la fête aux écoles maternelle et élémentaire mardi 21 février !

Tous les enfants, les enseignants et le personnel scolaire sont venus déguisés au groupe scolaire de Serres-Castet pour fêter « Mardi Gras ».

Au programme des festivités :

Le matin : grand défilé commun de l'école maternelle et élémentaire

L'après-midi : goûter offert par l'association des parents d'élèves

Une journée très appréciée avec beaucoup de rire et de partage...

LES REPAS À THÈME : TOUJOURS AUTANT PLÉBISCITÉS !



L'équipe de cuisiniers de notre restaurant scolaire prépare chaque mois un repas à thème rien que pour nos petits écoliers !

Chaque décoration est confectionnée par les membres du Conseil Municipal des Enfants.

Le thème de l'Italie était aussi l'occasion de rappeler le jumelage Serres-Castet/Busiago.

VOTE DES INCORRUPTIBLES

2 classes de l'école (CE1 de Mme Boègeat et CE1/CE2 de Mme Pont) ont participé récemment au concours de littérature de jeunesse « Les Incorruptibles ». Les 50 élèves concernés ont voté individuellement pour leur ouvrage préféré de la sélection en respectant les mêmes règles que les citoyens adultes. Un taux d'abstention chez les futurs citoyens qui fait rêver puisque 100% des inscrits sur la liste électorale ont participé au vote !



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS: EN ACTIONS...

Les élus du Conseil Municipal des Enfants ont déjà réalisé beaucoup de projets depuis la rentrée 2022.

• Un billodrome :

Après les choix, les devis, le vote au budget et la commande, le voici installé dans la cour de l'école élémentaire. Ce billodrome a été inauguré avec grand intérêt sur le temps de la pause méridienne.

Beaucoup moins de déchets ont été récoltés sur cette seconde édition. Les mégots restent encore trop nombreux... Vous pouvez retrouver toutes les actualités du CME sur le site de la commune dans l'onglet Jeunesse « Conseil Municipal des Enfants ».

• 2 terrains de mini-tennis :

Les élus du CME avaient fait des tracés provisoires. Suite au travail réalisé par les services techniques, les terrains de mini-tennis sont prêts à être utilisés. Ils sont très appréciés tous les midis. Les élèves ont à disposition des nouveaux filets, raquettes et balles.



• Pause lecture :

L'année dernière, les élus du CME ont fabriqué un coin lecture avec des modules en bois. Et depuis janvier, la pause lecture est un succès ! Tous les jeudis, 2 élus du CME lisent une histoire à tour de rôle pendant 15 minutes pour des grandes sections de maternelle. Tous attendent avec impatience 13h00 pour partager ce moment de lecture.



• Les décorations des repas à thème :

Une fois par mois, un repas à thème est proposé par l'équipe du restaurant scolaire. Les enfants du CME se sont engagés à décorer le réfectoire en fonction du thème choisi par le chef-cuisinier Denis. Repas espagnol, cuisine asiatique, tex-mex, italien... Grâce à leur coopération, c'est une vraie immersion culturelle à la cantine !

• Comme les adultes...

Jeudi 27 avril, a eu lieu un conseil municipal avec plus de monde qu'à l'accoutumée : les élus du CME étaient conviés à assister au conseil municipal des adultes. C'est un public attentif et très intéressé qui a assisté aux premiers points de l'ordre du jour. Ces points concernaient le scolaire, notamment le vote des tarifs pour la cantine, les services extra et péri scolaires, le nouveau règlement... La relève est assurée !

• Opération ramassage des déchets :

Dimanche 30 avril, une cinquantaine de personnes ont bravé le froid et la pluie pour répondre à l'initiative de la commission environnement du CME. Petits et grands ont arpenté les rues et sentiers de notre commune à la recherche des déchets laissés à l'abandon dans la nature.



POUR LA RENTRÉE

Une classe occitane à Serres-Castet

Une classe occitane ouvrira à la rentrée de septembre 2023 à l'école de Serres-Castet. Elle sera d'abord destinée aux élèves de Petite Section et de Moyenne Section. Tous les ans, un niveau supplémentaire sera ouvert.

L'Académie et le Conseil Départemental accordent une grande importance à la place des langues régionales.

À leur initiative, une réunion d'information aux parents a été organisée à la suite de laquelle un questionnaire/sondage a été envoyé aux parents potentiellement concernés (futurs PS et MS). 16 réponses favorables à l'entrée en classe Oc ont été recueillies, nombre suffisant pour que l'Inspecteur d'Académie propose l'ouverture pour la rentrée prochaine au comité de décision de la carte scolaire (CDEN).

La proposition a été validée. Deux enseignants seront affectés à cette classe: 1 mi-temps assurant l'enseignement en langue occitane et 1 mi-temps assurant l'enseignement en français.



Fusion

L'école maternelle et l'école élémentaire publiques de Serres-Castet seront fusionnées administrativement en une seule école à la rentrée de septembre 2023. Elle s'appellera désormais L'ÉCOLE PRIMAIRE de SERRES-CASTET. Les enfants y seront toujours accueillis, dans les mêmes locaux, de la Petite Section au Cours Moyen 2.

Une direction unique assurera la gestion de l'ensemble des classes et encadrera l'équipe pédagogique des enseignants.

L'enseignant qui occupera le poste de direction sera totalement déchargé des temps de classe. Les horaires de l'ensemble des classes seront : 8h45-12h00 et 13h45-16h30.

GRUPE SCOLAIRE DE SERRES-CASTET



Inscriptions

Écoles

Pour les nouveaux élèves des écoles maternelle et élémentaire, si vous n'avez pas encore procédé à l'inscription, nous vous invitons à contacter le service scolaire de la mairie : 05.59.33.90.08 regies@serres-castet.fr

Périscolaires

Les inscriptions aux services périscolaires sont ouvertes sur le portail « parents-services » jusqu'au 13 juillet. N'oubliez pas d'inscrire vos enfants dans les délais, y compris ceux déjà scolarisés.

LE CENTRE DE LOISIRS « LES MINI POUSSÉS »

Le centre de loisirs accueillera les enfants du lundi 10 juillet au jeudi 31 août. Il sera fermé le vendredi 14 juillet, le lundi 14 août et le vendredi 1er septembre.

Les inscriptions sont ouvertes sur le portail « parents-services ». Les délais d'inscriptions sont de 2 semaines: jusqu'au lundi 10h00, 15 jours avant la semaine concernée. Comme tous les ans un programme pour passer de bons moments est élaboré par l'équipe d'animateurs (disponible sur le site de la mairie www.serres-castet.fr et sur le portail « parents-services »).

Bulles d'air 2023

Du 10.06
au 08.09

Animations

Spectacles

Concerts

Cinéma

Gratuit

Fêtes Locales
24, 25, 26 & 27 août

SERRES CASTET

Tous les détails sur serres-castet.fr

Spectacles & animations
en plein air,
en plein Serres

Samedi 10 juin

* **THÉÂTRE ALEXIS PEYRET**

Journée Courts Métrages
18h « Toutous » pour les enfants - 7 films
21h « En route » tout public - 6 films

Mercredi 21 juin

* **19h - PARC LIBEN**

Fête de la Musique & Pique-Nique géant

Jeudi 22 au 25 juin

* **BELVÈDÈRE**

Exposition Arts Plastiques

Samedi 24 juin

* **PLACE DES 4 SAISONS**

Marché des Producteurs

Samedi 1^{er} juillet

* **FÊTE DES ÉCOLES**

Samedi 1^{er} et 2 juillet

* **PARC LIBEN**

Exposition Canine Nationale

Vendredi 7 juillet

* **19h - PARC LIBEN**

Salsa Night

Samedi 8 juillet

* **10h à 14h - PARC LIBEN**

Sport Truck (activités pour tous)

Lundi 10 au 12 juillet

* **19h - PARC LIBEN (Payant)**

Théâtre de marionnettes « Guignol le Lyonnais »

Jeudi 13 juillet

* **20h - PLACE DE LA MAIRIE**

Bal Musette et Populaire

Jeudi 20 juillet

* **22h - PLACE DE 4 SAISONS**

Cinéma en plein air « Le temps des secrets »

Jeudi 27 juillet

* **20h - PLACE DES 4 SAISONS**

Soirée Tropical Jazz Club

Vendredi 25 août

* **21h - SALLE ROBERT JAUNIER**

Spectacle des fêtes « Tribute Johnny Halliday »

Vendredi 8 septembre

* **21h - PARC LIBEN**

Retransmission du match de rugby

FRANCE - NOUVELLE ZÉLANDE

- juillet -

01/07/2023 et 02/07/2023

Exposition canine nationale :

L'AS.V.G.A.S - Parc Liben, Salles Liben et Festive

07/07/2023 - 21h

Salsa Night

Municipalité - Parc Liben

10/07/2023 au 12/07/2023

Théâtre de marionnettes :

« Guignol le Lyonnais »
Lucien Furlan - Parc Liben

13/07/2023

Bal du 14 juillet (Bulle d'Air)

20h - Place de la mairie

20/07/2023

Cinéma plein air (Bulle d'Air) :

« Le temps des secrets »
22h - Place des 4 saisons

27/07/2023

Soirée Tropical Jazz Club :

20h - Place des 4 saisons

- juin -

03/06/2023 - 10h & 15h

2 spectacles par Carine Vendôme :

à 10h : « les contes du tapi - le printemps » et à
15h : « Qui mange qui ? »

Bibliothèque municipale - Centre Alexis Peyret

03/06/2023 - 12h

Fête des voisins

Municipalité - Quartier Lartas

10/06/2023 - 13h à 20h

Concours de pétanque

Les Cochonnets du Luy de Béarn - Parc Liben

10/06/2023 - 21h

Journée cours-métrage :

18h : « Toutous » pour les enfants - 7 films
21h : « En route » tout public - 6 films

Vie & culture - Belvédère

18/06/2023 - à partir de 9h

Coupe de Ville - Quilles de 6 :

Les Quillous - Plantiers

21/06/2023

Fête de la musique (Bulle d'Air)

Municipalité - Parc Liben

22 au 25/06/2023

Exposition Arts plastiques

Amicale laïque - Belvédère

24/06/2023 - 18h à 23h

Marché des Producteurs de Pays

Municipalité et Chambre de l'Agriculture -
Place des 4 Saisons

28/06/2023 - 19h

Soirée Récompenses sportifs méritants

Municipalité - Salle Robert Jaunier

- août -

13/08/2023 au 18/08/2023

Voyage à Busiogo

Association des Jumelages - Italie

24/08/2023 au 27/08/2023

Fêtes de Serres-Castet

Comité des fêtes - Parc Liben et place de la mairie

- septembre -

10/09/2023 - 9h à 17h

Vide grenier

Association des Jumelages - Place des 4 Saisons

16/09/2023

Trail

AL-Section marche - Trinquet




17/09/2023 - 9h à 18h

Marché de créateurs

Association Shop Art - Place des 4 Saisons



Rejoignez-nous sur les réseaux!

-  SerresCastet
-  Commune de Serres-Castet
-  Mairie de Serres-Castet



Retrouvez toutes
les actualités sur:
www.serres-castet.fr

Mairie
6 chemin de la Carrère – BP 205
64811 Aéroport Pyrénées CEDEX

Accueil: 05 59 33 90 08
Services techniques: 05 59 33 34 05

Mail: mairie@serres-castet.fr
Site internet: www.serres-castet.fr

Horaires accueil mairie :
Du lundi au vendredi
de 08h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00

**Horaires secrétariat service
technique – urbanisme :**
Fermé au public les mardis matin
et les jeudis après-midi